

COMPOSITION DES DEMANDES DE PERMIS

DÉPÔT **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** AU SERVICE URBANISME CONTRE RÉCÉPISSÉ OU PAR ENVOI RECOMMANDÉ.

PERMIS D'URBANISME – CERTIFICAT D'URBANISME N°2

Documents	Remarque(s)	Nombre
Demande de permis d'urbanisme et CU2 : - Annexe 4 : demande de permis avec architecte - Annexe 5 : demande de permis d'implantation commerciale - Annexe 6 : demande de permis sans architecte - Annexe 7 : demande de permis d'urbanisation - Annexe 8 : demande de certificat n°2	Oublis fréquents : - N° de téléphone du demandeur ; - La motivation adéquate des dérogations et/ou des écarts ; - Historique du bien et permis délivrés. Pour la transformation d'un immeuble antérieur au plan de secteur (1/12/1981), dans l'hypothèse d'une dérogation au PS : fournir la preuve de préexistence du bâtiment au PS.	4
Annexe 8 – Décret sol		4
Notice d'évaluation préalable des incidences sur l'environnement		4
Questionnaire statistique : Modèle I ou Modèle II		4
PEB		4
Reportage photographique : - Vues depuis la/les voirie(s) - Vues sur l'intérieur de la parcelle vers les différentes limites - Vues des immeubles proches et vues générales de la rue		4

	Plans signés par le demandeur et l'architecte : - plan de situation - plan contexte urbanistique et paysager - plan d'implantation (1) - vue en plan des différents niveaux - vue en élévation des façades (2) – matériaux - coupes transversales et longitudinales (3)	1) Le niveau d'implantation du rez de chaussée sera indiqué par rapport à un niveau de référence pris sur un point fixe en trottoir de voirie ; 2) Courbes de niveaux indiquant également le profil du terrain existant et projeté – COTE ; 3) Indiquant également les niveaux en rapport avec les courbes de niveaux ; 4) Profils cotés des immeubles sur parcelles contiguës ; 5) Profil de la voirie.	6
	Un document A3 reprenant l'ensemble des plans en format A3		1
	Le cas échéant, note sur les critères de salubrité en matière d'éclairage		4
	Le cas échéant, mesure de protection contre le radon		4
	Etude hydrologique d'infiltration en cas d'épuration individuelle		4
	L'infiltration des eaux de pluies à la parcelle est imposée par le code de l'Eau, en cas d'impossibilité suspectée, fournir une étude de percolation		4
	Si enquête publique : Extrait de plan de cadastre original (dont la validité n'est pas antérieure à 6 mois à la date de la demande) avec rayon de 50 mètres + matrice cadastrale + liste des noms des propriétaires dans un rayon de 50 mètres.		1
	Formulaire demande de vérification implantation/engagement.		1
	Si modification/ ouverture/ suppression de voirie Documents relatifs au Décret voirie		4
	Formulaire de demande de raccordement à l'égout ou aqueduc + plan de réseau d'égouttage		1
	Si le bien est situé en aléa d'inondation ou concerné par un axe de ruissellement : documents requis par la circulaire ministérielle du 23/12/2021		4
	Ensemble du dossier en version informatique – USB ou envoi par mail		
	Autres pouvant être sollicités par l'autorité compétente :		
	Procès-Verbal de mesurage et de bornage		1
	Intégration photographique du projet dans son contexte		4
	Intégration 3D paysagère dans le contexte existant		4